



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 février 2017

Décisions du conseil d'administration du 22 février 2017 relatives à la gouvernance

Le conseil d'administration du 22 février 2017 a arrêté l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte des actionnaires convoquée le 13 avril 2017.

Dans le cadre des résolutions proposées à l'assemblée générale, figure la nomination ou le renouvellement du mandat de 7 administrateurs : Sopassure, Virginie Chapron du Jeu, Delphine de Chaisemartin, Rose-Marie Van Lerberghe, l'Etat, Jean-Paul Faugère et Frédéric Lavenir.

Si l'assemblée générale adopte ces résolutions, le conseil d'administration entend reconduire les dirigeants mandataires sociaux Jean-Paul Faugère et Frédéric Lavenir dans leurs responsabilités respectives de président du conseil d'administration et de directeur général de CNP Assurances.

A cet effet, un conseil d'administration se tiendra à l'issue de l'assemblée générale.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).
www.cnp.fr

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :

